

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Exprimez votre avis dans l'enquête publique SCoT sur l'avenir du territoire du vignoble nantais

Du 28 avril au 2 juin, les habitants du Vignoble Nantais sont invités à donner leur avis sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document de planification donne les grandes orientations et les objectifs du territoire pour 20 ans sur la période 2024-2044.

Ce document d'urbanisme, complémentaire dans ses objectifs (lire ci-dessous) avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), concerne les 27 communes des 2 intercommunalités que sont la Communauté de communes Sèvre & Loire et la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo.

Un dossier d'enquête publique est mis à la disposition de tous. Il comprend le projet du SCoT arrêté ainsi que les avis des personnes publiques associées et le bilan de la concertation citoyenne.

Les habitants du vignoble nantais peuvent partager leurs observations et leurs propositions pendant toute la durée de l'enquête en complétant le registre mis à disposition :

- au siège du Syndicat Mixte du Vignoble Nantais, 5 Allée du Chantre à Clisson
- au siège de la Communauté de communes Sèvre & Loire, 1 place Charles de Gaulle à Vallet
- au siège de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo, 13 rue des Ajoncs à Clisson

À quoi sert un SCoT ?

La révision du SCoT doit permettre d'actualiser la réponse aux grands défis : enjeux climatiques, évolutions des modèles économiques, manières de penser et d'agir pour l'habitat, les déplacements, la consommation. En tant que document planificateur stratégique, **il répond notamment à trois grands objectifs nationaux :**

- Lutter contre le changement climatique ;
- Enrayer la perte de biodiversité ;
- Limiter la consommation d'espace.

À l'échelle intercommunale, le PLUi, lui, détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes avec comme objectifs :

- Un développement économique adapté aux besoins et respectueux de l'environnement ;
- Un développement urbain permettant un parcours résidentiel pour chaque habitant ;
- La transition écologique et énergétique ;
- L'attractivité touristique.

Des permanences en mai pour recueillir vos observations

Le Commissaire Enquêteur sera présent pour recueillir vos observations mais également vous apportez des explications sur le dossier de l'Enquête Publique aux lieux et jours suivants :

- Mairie de La Haye-Fouassière : mardi 6 mai de 9h à 12h30
- Siège de la Communauté de communes Sèvre et Loire (Espace Loire; 84 ZAC de la Sensive à Divatte-sur-Loire) : mercredi 14 mai de 9h à 12h
- Mairie Le Loroux-Bottereau : mercredi 14 mai de 14h à 17h
- Siège de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo : jeudi 22 mai de 9h à 12h
- Mairie de Maisdon-sur-Sèvre : jeudi 22 mai de 14h à 17h
- Syndicat Mixte du SCoT du Pays du Vignoble Nantais : lundi 2 juin de 15h à 18h



PAYS DU Vignoble nantais

ENQUÊTE PUBLIQUE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Du 28 avril au 2 juin 2025

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document qui définit les grandes orientations d'aménagement et de développement du vignoble nantais pour les 20 prochaines années. Venez donner votre avis !

**Dates et lieux des permanences sur le site :
www.vignoble-nantais.eu**

SYNDICAT MIXTE DU SCOT ET DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS
5 allée du Chantre 44190 Clisson / 02 40 36 09 10
www.vignoble-nantais.eu

Scannez-moi pour en savoir plus



ECOLE DE MUSIQUE

Les pré-inscriptions pour la saison 2025/2026

À noter dans vos agendas, la prochaine période d'inscription démarre en juin prochain

Vous êtes passionné de musique et souhaitez intégrer une école dynamique et enrichissante ?

Ne manquez pas l'opportunité de vous inscrire à l'École de Musique Sèvre & Loire pour la saison 2025/2026 !

Les dates à retenir

Portes Ouvertes Pôle Sèvre

Mercredi 11 juin 2025, de 14h à 18h

Portes Ouvertes Pôle Loire

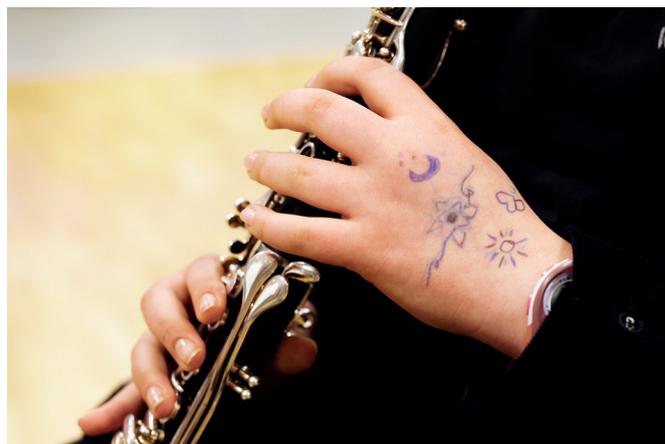
Samedi 14 juin 2025, de 9h à 13h

Réinscriptions Anciens Élèves

Du jeudi 5 juin, 10h au jeudi 12 juin 2025, 20h

Inscriptions Nouveaux Élèves

Du mardi 17 juin 2025, 10h au mardi 24 juin 2025, 20h



Comment s'inscrire ?

Préinscrivez-vous en ligne à partir du mardi 17 juin 2025, à 10h sur notre Portail IMuse : imuse-ccsevreetloire.fr

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter :

02 51 71 52 28

ecoledemusique@cc-sevreloire.fr

MOBILITE

Donnez (aussi) votre avis sur la place du vélo !

La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) réalise une grande enquête citoyenne sur le vélo au quotidien en France.

Cyclistes et non cyclistes sont invités à s'exprimer sur leur ressenti afin d'améliorer les conditions de déplacement à vélo.

Les résultats du Baromètre des villes cyclables fournissent aux services techniques des collectivités et aux responsables politiques un retour d'information concret sur l'accueil de leur politique vélo par les usagers.

Cette enquête permet d'aider les décideurs à prendre les meilleures décisions en matière de politique cyclable.

La 4e édition du Baromètre des villes cyclables poursuit plusieurs objectifs majeurs :

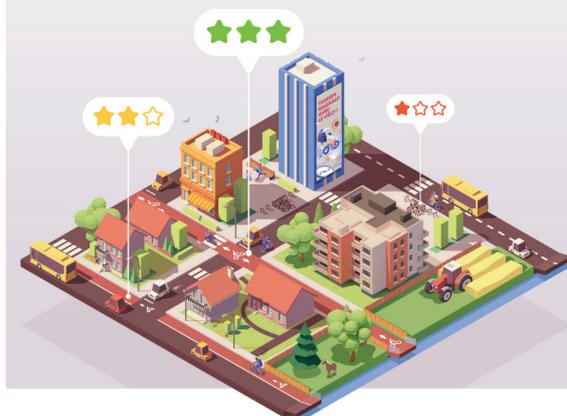
- Évaluer les progrès réalisés depuis la dernière édition et identifier les zones d'amélioration nécessaires.

- Sensibiliser les acteurs politiques, les urbanistes et les citoyens à l'importance de développer des politiques cyclables efficaces et inclusives.

- Encourager le dialogue entre les différents acteurs pour faire émerger des solutions innovantes et durables concernant la place du vélo.



Avec votre avis, votre commune change de niveau !



Scannez-moi pour donner votre avis

